



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île-d'Orléans, séance ordinaire du 6 juin 2016 ajournée le 13 juin, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
Mme Nathalie Vézina → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2016
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2016-reporté en juillet
4. Suivi du conseil mensuel
5. Gestion financière et administrative
 - a) Rapports sommaires prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Plan d'aménagement du bureau municipal- consultation pour offre de service d'un architecte pour préparation de plans et devis.
 - c) Poste d'ouvrier de maintenance
 - d) **Résolution d'adjudication, de concordance et de courte échéance refinancement 731,600\$ reporté au 13 juin**
 - e) Adoption du deuxième projet du règlement #428-2016 Mod 154 pour abris temporaires, à l'angle de toiture et ventes de garage.
6. Sécurité incendie
 - a) **Engagement de deux pompiers (David Cauchon, Raphaël Dakin) reporté au 13 juin**
7. Réseau routier
 - a)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. Hygiène du milieu
 - a) Renouvellement de l'entente inter-municipale pour le traitement de vidanges des boues de fosses septiques.
 - b) Mandat pour réparer la citerne chez Lachance –reporté en juillet
 - c) Achat d'îlots multi-matières
- 9.. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Demande de licence ou de permis/55-20-0532
 - b) Dérogation mineure #003-2015 106 pieds carrés
 - c) Dérogation mineure #001-2016
 - d) Dérogation mineure #002-2016
 - e) Pancarte à l'entrée de l'île, revoir les deux propositions
 - f) Achat de poteaux de soutien de la pancarte à l'entrée de l'île
 - g) Achat de lumières Dell pour le village (3100 + 595)
10. Loisirs et culture
 - a) Offre de prix pour abris à la piscine
 - b) Achat des filets et des tapis de pratique pour le golf
 - c) Dépôt du rapport annuel du réseau Biblio
11. Lecture de la correspondance
 - a) Remerciement Corporation des bénévoles du centre Bonenfant
 - b) Lettre de la MRC pour compte de taxes
 - c) MTQ Travaux de voirie
 - d) Avis de non-conformité- résolu
 - e) Acceptation des travaux de la TECQ 2015
 - f) Information sur Energie Est- Stop Oléoduc Ile d'Orléans
 - g) Office des personnes handicapées
 - h) Remerciement de la Fondation Lamy
12. Affaires nouvelles
 - a) Commandites de Expo-Orléans
 - b) Demande de commandite pour la Fibrose Kystique Québec
 - c) Lettre reçue du Président du C.A de la Villa des Bosquets
 - d) Gouttières, terrassement et éclairage de l'agrandissement du garage municipal
13. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
14. Rapport verbal des comités de travail par les élus

Période de questions du public

15. Levée de l'assemblée

1808-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1809-2016

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016.

ADOPTÉE.

1810-2016

Annuler

Adoption de la séance extraordinaire du 25 mai 2016-reporté.

4. Suivi du conseil mensuel du 2 mai 2016

5. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1811-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 mai 2016 totalisant 106 197.63\$.

ADOPTÉE.

b) Plan d'aménagement du bureau municipal (consultation pour offre de service d'un architecte pour préparation des plans et devis)

1812-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inviter M. Gilles Laflamme à venir nous rencontrer pour évaluer nos besoins et présenter une offre de service.

ADOPTÉE.

1813-2016

c) Poste vacant d'ouvrier de maintenance

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de préciser dans la description de tâches que l'employé doit faire une fin de semaine sur deux au mois de janvier, février et mars pour la patinoire si besoin, il y a ; que les membres du conseil M Alain Dion, M. François Pichette et Mme Caroline Turgeon fasse partie du comité de sélection ; que les affichages auront lieu au mois de juin dans le Journal le Clin d'Oeil pour entrevue en juillet et embauche au mois d'août. Le salaire sera de 19\$ à la nomination et de 20\$ le 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉE.

d) Résolution d'adjudication, de concordance et de courte échéance refinancement 731,600\$

Reporté au 13 juin 2016



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1814-2016

e) Adoption du deuxième projet du règlement #428-2016 MOD 154 pour abris temporaires, à l'angle de toiture et ventes de garage.

Considérant que l'assemblée de consultation a eu lieu le 25 mai ;

Considérant qu'aucune personne s'est présentée pour signer le registre ;

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement #428-2016 MOD 154 pour abris temporaires, à l'angle de toiture et ventes de garage.

ADOPTÉE.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

a) Engagement de deux pompiers (David Cauchon, Raphaël Dakin)

Reporté au 13 juin.

7. RÉSEAU ROUTIER

8. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Renouvellement de l'entente inter-municipale pour le traitement de vidanges des boues de fosses septiques

Considérant que nous avons demandé le prix à trois fournisseurs : soient Véolia, Entreprise Gaudreau et Sani Orléans ;

Considérant que nous avons reçu seulement une offre de prix de Sani-Orléans et que cela représente 4,8% dans certains cas ;

Considérant que le prix est raisonnable et qu'il n'a pas eu d'augmentation au dernier contrat ;

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de prix de Sani Orléans pour la vidange des fosses septiques pour les années 2016 et 2017 selon le bordereau de soumission présentée. Le prix est de :

Prix unitaire par fosse pour une vidange sélective 63\$

Prix unitaire par fosse pour une vidange complète 81.90\$

Coût supplémentaire pour la vidange d'une fosse de plus de 3,4m3 31,50\$

Coût de transport supplémentaire du klm 3,50\$

Autre station s'il y a lieu du km 3,50\$

Coût supplémentaire pour une deuxième visite 52.50\$

Coût supplémentaire hors saison 84\$

ADOPTÉE.

b) Mandat pour réparer la citerne chez Stéphane Lachance

Reporté en juillet

1815-2016



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1816-2016

c) Achat d' îlots multi-matières

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d 10 poubelles imm-ext-2-80-A BP-72 SV-7 capacité 80 litres au montant de 977\$ chacune, plus taxes. Ainsi que trois poubelles (Logisport, accueil et salle du conseil) IMM-INT-2-80 au montant de 695\$ chacune, plus taxes applicables moins la subvention de 85% applicable (75% MRC plus 10% Ministère).

ADOPTÉE.

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

1817-2016

a) Demande de licence ou de permis/55-20-0532

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d' accepter la demande de permis /55-20-0532 à la Régie des Alcools des courses et des jeux pour l'entreprise située au 1225, chemin Royal à St-Pierre-de- l'Île -d'Orléans

ADOPTÉE.

1818-2016

b) Dérogation mineure #003-2015

Abrogation de la résolution 1790-2016 et résolution tel qu'amendée

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution 1790-2016 et d'accepter la recommandation du CCU pour une dérogation d'agrandissement de 106 pieds de surface carrée afin d'y construire un garage sur le lot #95-8-14 situé au 568 rue Prévert.

ADOPTÉE.

1819-2016

c) Dérogation mineure #001-2016

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications a donné son accord pour les travaux demandés;

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d' accepter la recommandation du CCU pour l'installation des fenêtres en PVC et une porte en aluminium à la place d'une porte en bois sur une annexe situé à l'arrière d'un bâtiment répertorié par le Ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE.

1820-2016

d) Dérogation mineure #002-2016

Considérant que le CCU juge la dérogation majeure ;

Considérant que le CCU juge qu'il y a possibilité de faire le projet de manière à respecter les lois et les règlements de la municipalité ;

Considérant que cette demande a pour lieu de demander la permission d'installer 4 enseignes sur la façade d'un bâtiment commerciale pour une superficie totale de 9 mètres carrés ;

Considérant que l'aire totale de ces enseignes ne doit pas dépassé 3 mètres carrés ;

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents **de ne pas accepter** la dérogation mineure conformément avec la recommandation du CCU.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1821-2016

e) Proposition pour l'affiche de la municipalité de St-Pierre à l'entrée de l'île -revoir les deux propositions de la pancarte sur les numéros affichés

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le choix des numéros acceptés est ceux identifiés par le numéro 1000 à 1184 et de 1185 à 1997 pour fin de présentation au Ministère de la culture et d'affichage. Ceci est une précision à la résolution 1791-2016 du 2 mai 2016.

ADOPTÉE.

1822-2016

f) Demande de prix pour l'achat de poteaux de soutien de la pancarte à l'entrée de l'île

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des prix pour la fabrication de deux poteaux retenant l'affiche de l'entrée de l'île

ADOPTÉE.

1823-2016

g) Achat de lumières Dell pour le village

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des prix pour l'achat de 11 lumières fonctionnant au Dell dans le village et deux sur le mur (pour le 515 et le garage) ; plus 5 lumières au 517 des Prêtres totalisant 16 lumières pour un montant approximatif de \$ 2918 + 560\$ comprenant l'installation plus taxes applicables.

ADOPTÉE.

10. LOISIRS ET CULTURE

1824-2016

a) Offre de prix pour prolonger le toit du cabanon de la piscine servant d'abri solaire

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de Gaétan Gosselin au montant de 3960\$ plus taxes applicables pour la fabrication d'un abri solaire de 10 par 18 tel que décrit dans la soumission du 1^{er} juin 2016.

ADOPTÉE.

1825-2016

b) Achats de filets et de tapis de pratique pour le golf

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un filet de (60'larg. x 50' hauteur) et de 4 tapis de caoutchouc pour un budget de 3500\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE.

c) Dépôt du rapport annuel 2016 Biblio de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Le directeur général dépose le rapport annuel 2016 du réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

11 Lecture de la correspondance

- a) Remerciement de la corporation des bénévoles du Centre Bonenfant
- b) Lettre de la MRC pour comptes de taxes
- c) Remerciement de la Fondation Lamy
- d) Avis de non-conformité pour eau potable- résolu
- e) Acceptation des travaux de la TECQ 2015
- f) Information sur énergie -Stop Oléoduc Île d'Orléans
- g) Office des personnes handicapés

12 AFFAIRES NOUVELLES

a) Commandites d'Expo-Orléans

1826-2016

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre une demi- page à 100\$ pour l'activité du 13 août d'Expo-Orléans.
ADOPTÉE.

b) Demande de commandite pour la Fibrose Kystique

1827-2016

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 100\$ à l'association de la Fibrose Kystique Québec.
ADOPTÉE.

c) Lettre reçue du Président du C.A de la Villa des Bosquets

1828-2016

Considérant que le président du c.a. de la résidence La villa des Bosquets M. Roger DeBlois refait une demande à la municipalité et souhaite que l'on accepte de subventionner les 4 logements supplémentaires ;

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil conserve les mêmes résolutions antérieures soient #861-2012 et #1778-2016 et que le directeur général/secrétaire-trésorier lui fasse parvenir une lettre explicative sur la participation municipale verser à ce jour.
ADOPTÉE.

d) Gouttière, éclairage et aménagement du terrain pour l'agrandissement du garage municipal.

1829-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'aménagement du terrain en excavant 6 pouces de terre et ajouter de la pierre, d'acheter deux lumières au Dell et d'installer des gouttières sur la partie du garage agrandi.
ADOPTÉE.

13 RAPPORT VERBAL DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

14 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h00 et se termine à 21h16

15. Ajournement de l'assemblée au 13 juin à 17h30

Le conseil ajourne au 13 juin à 17h30

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller

M. François Pichette → Conseiller

Mme Nathalie Vézina → Conseillère

M. Alain Dion → Conseiller

Mme Caroline Turgeon → Conseillère

et tous formant quorum.

Absente : Mme Huguette Giroux → Conseillère

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ajournement de la séance est ouverte à 17h30 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

Items reportés :

3b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2016

Reporté en juillet

5d) Résolution d'adjudication, de concordance et de courte échéance pour le refinancement de 731,600\$

Il est proposé par le conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada. pour son emprunt par billets en date du 21 juin 2016 au montant de 731,600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 303-2004, 309-2005 et 315-2005. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

| | | |
|-----------|---------|--------------|
| 71200 \$ | 2.2600% | 21 juin 2017 |
| 73 100 \$ | 2.2600% | 21 juin 2018 |
| 75 000 \$ | 2.2600% | 21 juin 2019 |
| 77 100 \$ | 2.2600% | 21 juin 2020 |
| 435 200\$ | 2.2600% | 21 juin 2021 |

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE.

1831-2016

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans souhaite emprunter par billet un montant total de 731 600\$:

| Règlements d'emprunts | Pour un montant de \$ |
|-----------------------|-----------------------|
| 303-2004 | 164 800 \$ |
| 309-2005 | 381 400\$ |
| 315-2005 | 63 000 \$ |
| 315-2005 | 122 400 \$ |

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 731 600\$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 303-2004, 309-2005 et 315-2005 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets soient datés du 21 juin 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

| | |
|------|----------------------------|
| 2017 | 71 200 \$ |
| 2018 | 73 100 \$ |
| 2019 | 75 000 \$ |
| 2020 | 77 100 \$ |
| 2021 | 79 000\$ (à payer en 2021) |
| 2022 | 356 200 \$ (à renouveler) |

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunts, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 juin 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunts numéros 303-2004, 309-2005 et 315-2005, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt. Que le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les documents nécessaires pour réaliser cet emprunt.

ADOPTÉE

6a) Engagement de deux pompiers (David Cauchon, Raphaël Dakin)

Considérant que les pompiers seront formé en 2017 ;

Considérant que les pompiers utiliseront le matériel existant ;

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher les pompiers David Cauchon et Raphaël Dakin et de procéder à l'achat de bottes, de gants et de casques).

ADOPTÉE.

8b) Mandat pour réparer la citerne chez Stéphane Lachance

Reporté en juillet

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

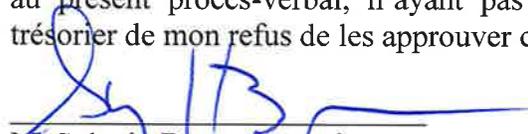
L'ordre du jour étant épuisé ;

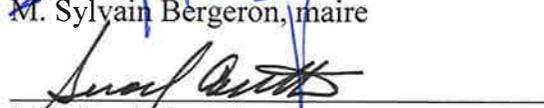
En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22h

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier